

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00301 Numéro SIREN : 804 629 327 Nom ou dénomination : AYAUDAR

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2020 sous le numéro de dépôt A2020/001497

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE



816532

Dénomination : AYAUDAR
Adresse : 5 impasse Les Beneys 26120 Peyrus -FRANCE-
n° de gestion : 2015B00301
n° d'identification : 804 629 327
n° de dépôt : A2020/001497
Date du dépôt : 21/02/2020

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du
30/10/2019



816532

25B 301

2497

AYAUDAR
Société par actions simplifiée
au capital de 4 739 250 euros
Siège social : 5 Impasse Les Beneys, 26120 PEYRUS
804 629 327 RCS ROMANS

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE ROMANS LE
21 FEV. 2020

**DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 30 OCTOBRE 2019**

L'an Deux Mille Dix-neuf,
Le Trente Octobre,
A 14 heures 45,

Les associés de la société AYAUDAR se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 5 Impasse Les Beneys 26120 PEYRUS, sur convocation faite par à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Madame Yolande BARNASSON, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Alain BARNASSON est désigné comme secrétaire.

La société IN EXTENSO AUDIT, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 4 739 250 actions sur les 4 739 250 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Nomination d'un Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Madame Yolande BARNASSON de son mandat de Président remise ce jour à la société, décide de nommer en qualité de nouveau Président, à compter de ce jour, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Monsieur Alain BARNASSON
Né à PEYRUS le 11 Décembre 1953
De nationalité française
Demeurant 5 Impasse Les Beneys, 26120 PEYRUS
(... ..)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Directeur Général, à compter de ce jour, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Madame Yolande BARNASSON
Née à CHATEAUDOUBLE le 18 juillet 1954
De nationalité française
Demeurant 5 Impasse Les Beneys, 26120 PEYRUS

Conformément aux dispositions des statuts, Madame Yolande BARNASSON disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Madame Yolande BARNASSON ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

(... ..)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

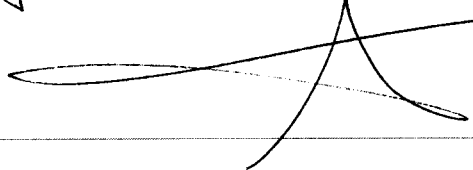
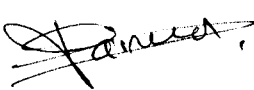
DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

Monsieur Alain BARNASSON <i>« Bon pour acceptation des fonctions de Président »</i> <i>Bon pour acceptation des fonctions de Président</i> 	Madame Yolande BARNASSON <i>« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »</i> <i>Bon pour acceptation des fonctions de directeur Général</i> 
---	--